

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 26 mars 2010
(convocation du 15 mars 2010)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Mars Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAUZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h50
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François à partir de 10h30
M. BENOIT Jean-Jacques à M. SAINTE-MARIE Michel
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard à partir de 10h45
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. GAUZERE à partir de 11h30
M. FLORIAN Nicolas à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard
M. GELLE Thierry à M. GARNIER Jean-Paul
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à partir de 12h
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 10h15
M. PIERRE Maurice à Mme. CARTRON Françoise
M. SEUROT Bernard à M. LABARDIN Michel
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. TOUZEAU Jean à Mme. FAORO Michèle
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme. BONNEFOY Christine
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. SIBE Maxime
M. CAZENAVE Charles à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M. QUERON Robert

Mme DELATTRE Nathalie à Mme COLLET Brigitte à partir de 12h46
M. DELAUX Stéphan à M. JOUBERT Jacques à partir de 11h55
Mme DELTIMPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard à partir de 10h45
Mme DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
M. DUCASSOU Dominique à Mme. CHAVIGNER Michèle
Mlle. EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. ANZIANI Alain
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 10h50
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LOTHAIER Pierre à M. BRUGERE Nicolas
M. MANGON Jacques à M. BOUSQUET Ludovic à partir de 10h25
M. MILLET Thierry à M. QUANCARD Denis à partir de 12h15
M. MOGA Alain à Mme PARCELIER Muriel à partir de 12h15
Mme. PIAZZA Arielle à Mme. BREZILLON Anne
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à M. SOLARI Joël
M. RESPAUD Jacques à M. PEREZ Jean-Michel à partir de 10h10
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda à partir de 10h25
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme. DIEZ Martine
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11h30

LA SEANCE EST OUVERTE

**B.R.A - Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde -
Programme d'actions et budget 2010 - Subvention de la Communauté Urbaine -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le B.R.A, Agence de Développement Economique de Bordeaux et de la Gironde, dont notre établissement est membre fondateur depuis 1996, a pour vocation de mettre en œuvre, en s'appuyant principalement sur les moyens financiers octroyés par les partenaires publics ou parapublics, les actions permettant d'aboutir à des décisions d'investissement au profit de l'agglomération bordelaise et de la Gironde.

Les trois axes du plan d'actions du B.R.A pour l'année 2010, adoptés par son conseil d'administration du 20 novembre 2009, sont les suivants :

- l'ingénierie de la détection et du traitement de nouveaux services ou filières à fort potentiel ou enjeu économique,
- le marketing territorial,
- les actions transversales d'appui concernant la production et le traitement d'informations économiques et la mise en œuvre du pilote expérimental « Bordeaux Connexion ».

Ces trois axes se déclinent de la manière suivante :

1 – L'ingénierie de la détection et du traitement de nouveaux services ou filières doit permettre d'identifier et d'implanter des activités appartenant à des secteurs en croissance, pourvoyeurs de projets et d'emplois pérennes, de renforcer les fonctions décisionnelles sur l'agglomération bordelaise et de référencer Bordeaux Gironde comme une alternative pertinente à la région parisienne.

- La détection et le traitement des projets tertiaires :

Les projets d'investissement relevant d'activités tertiaires représentent les deux tiers des projets internationalement mobiles et le B.R.A entend s'appuyer sur une offre immobilière locale dynamisée par les grands projets d'infrastructures de communication comme la LGV, l'A65 et le réseau haut débit. Il s'agit également de capitaliser sur la constitution d'un centre d'affaires à vocation internationale : Bordeaux Euratlantique et sur la mise en marché des parcs technologiques tels que l'Ecoparc, le Bioparc, l'Aéroparc, la Route des lasers.

Les domaines de détection cibles concernent les centres de services partagés des entreprises industrielles et tertiaires, les directions régionales et interrégionales, les centres de services informatiques, les bureaux d'études techniques et sociétés d'ingénierie, les technologies de l'information et de la communication, les organisations publiques, les ONG, OIG, etc..... et les activités relevant du secteur de l'économie créative.

Les modes opératoires concernent des actions ciblées sur les grands comptes, la présence sur les salons professionnels (ex : MIPIM, SIMI, HIT), des actions sur les réseaux nationaux et internationaux et locaux, l'organisation de voyages de presse, le suivi des comptes clés locaux de l'économie tertiaire, l'acquisition d'études de marché sectorielles et des actions d'intelligence économique.

- La prospection et le traitement des projets industriels :

L'objectif est de contribuer au renforcement des pôles de compétitivité et des pôles d'excellence, d'identifier et d'implanter des activités appartenant à des secteurs de croissance pourvoyeurs d'emplois pérennes, et de référencer Bordeaux Gironde comme un site pertinent d'implantation.

Les moyens à utiliser consistent à s'appuyer sur l'offre territoriale logistique, foncière, les infrastructures industrielles et portuaires, les ressources naturelles, etc....., dans le contexte d'une concurrence forte de l'Europe de l'Est et des pays émergents sur les secteurs industriels banalisés.

Il s'agit également de profiter des opportunités sur des activités à forte valeur ajoutée et à fort contenu technologique (présence de quatre pôles de compétitivité labellisés, disponibilité des parcs technologiques Aéroparc, Bioparc, Ecoparc, Route des Lasers), ainsi que la présence de gros donneurs d'ordres justifiant l'étude d'une localisation Bordeaux Gironde.

Les secteurs cibles prioritaires concernent le domaine des éco industries (éco construction, technologies propres, la chimie verte et les énergies renouvelables), les matériaux et applications (ASD, nautisme, biomatériaux, BTP), la filière des biotechnologies, industries de la santé, nutrition et dispositifs médicaux, la filière laser, photonique et optique ainsi que la logistique.

2 - Le marketing territorial

Le marketing territorial « Bordeaux Gironde »

- L'objectif du marketing territorial « Bordeaux Gironde » est d'élaborer une offre territoriale Bordeaux Gironde attractive et différenciée pour les investissements et les cadres.

- Les moyens que le BRA mettra en œuvre devront prendre en compte la concurrence exacerbée des territoires sur le marché des investissements, l'univers informationnel en mutation, un manque de lisibilité économique du territoire Bordeaux Gironde, et des faisceaux de facteurs locaux favorables (existence de grands projets structurants comme Bordeaux Euratlantique, renouvellement des équipes publiques, dynamisme économique et démographique, apparition de nouveaux secteurs émergents, structuration des pôles de compétitivité).

- Les domaines et secteurs cibles prioritaires seront les investisseurs (entreprises nationales et internationales), les cadres supérieurs, les domaines scientifiques ou leaders « de branche », les pays émergents « B.R.I.C », les prescripteurs relais (journalistes et consultants) dans les secteurs innovants et à forte valeur ajoutée.

- Les modes opératoires seront différents selon la thématique envisagée, à savoir le marketing territorial et l'animation du CSO marketing territorial (directeurs du développement économique des collectivités) sur la mise à niveau de l'offre territoriale prenant en compte le développement durable et l'économie de la connaissance.

Pour le marketing territorial, il s'agira de réaliser un diagnostic territorial, des études concurrentielles, l'animation d'ateliers, d'analyser des cibles, des grandes tendances économiques et technologiques, d'opérer des synthèses et de faire des propositions de scénarios pour le territoire et les domaines d'action stratégiques, de mettre en vente et promouvoir l'offre ainsi constituée.

Pour l'animation du CSO marketing territorial relatif à la mise à niveau de l'offre territoriale prenant en compte les thématiques du développement durable et de l'économie de la connaissance, il s'agira d'organiser des réunions, de proposer des actions sous la forme d'une feuille de route, d'organiser des ateliers de travail intégrant experts et grands témoins des axes de travail retenus, et une étude des bonnes pratiques de territoire et expériences « modèles ».

Afin de compléter ce volet, et en accord avec l'association Bordeaux Technowest, le BRA réalisera une action de marketing spécifique comportant l'établissement d'une plaquette de présentation de l'Aéroparc et la réalisation d'un plan de marketing et de communication pour l'Ecoparc de Blanquefort.

- Le marketing territorial « pays girondins »

Les objectifs poursuivis concernent l'accompagnement du Conseil Général de la Gironde dans la stratégie du développement économique dans le cadre de la démarche « marketing Bordeaux Gironde », l'amélioration de la lisibilité économique Bordeaux Gironde, et la contribution à l'émergence de projets de développement et à l'accueil de nouvelles activités.

Il faudra prendre en compte le phénomène de métropolisation des $\frac{3}{4}$ de la population Girondine, le rééquilibrage économique souhaité du territoire, le renforcement nécessaire des synergies entre les stratégies d'agglomération et de pays.

Les domaines ciblés seront les acteurs du développement économique des pays girondins et de l'agglomération, les investisseurs potentiels (création, extension, reprise, relocalisation), les pays Médoc, le libournais et les Landes de Gascogne.

Les actions qui seront menées concerneront le recyclage et la mise à jour des études existantes, l'analyse des propositions des pays concernant le schéma départemental des zones d'activités, la présentation de l'analyse de chaque pays, la participation à l'organisation et l'animation d'ateliers de travail ainsi que la phase d'élaboration de la stratégie de développement, les préconisations « marketing » finales de mise en œuvre par les acteurs et collectivités, et la réalisation et mise à jour annuelle du fichier relatif au foncier économique girondin.

3 - Actions transversales d'appui

- **La promotion de l'offre territoriale** vise à faire connaître les atouts économiques de Bordeaux – Gironde auprès de publics ciblés pour améliorer l'impact économique du territoire en tant que lieu pertinent de développement et d'investissement pour les entreprises.

- Le B.R.A devra prendre en compte le déficit d'image économique de Bordeaux Gironde et le fait de plus en plus de territoires ont appréhendé la nécessité d'une communication économique forte ;

Les secteurs cibles sont ceux des investisseurs (entreprises nationales et internationales), les cadres supérieurs, les scientifiques leaders de branche, et les prescripteurs relais.

Le mode opératoire passera par la stratégie du B.R.A, la mobilisation des réseaux locaux tels que les universités, entreprises, pôles technologiques, les relais d'opinion et Bordeaux Connexion, le référencement de marque ou slogan ou logo arrêté en conseil d'administration, et la réalisation de supports d'actions de promotion économique globale.

- **La production et le traitement d'informations économiques** permettront de collecter les informations économiques et de diffuser des produits correspondant aux besoins de l'équipe et des partenaires financeurs du B.R.A.

Dans un contexte où l'information économique est stratégique pour les choix à réaliser, où ces informations sont multiples et difficiles d'accès, où l'on assiste à une demande croissante des partenaires pour des produits clés en mains, les cibles prioritaires sont les investisseurs potentiels, les prescripteurs relais (journalistes et consultants), les partenaires des collectivités locales et les adhérents du B.R.A (entreprises, formations professionnelles, etc.....).

Les actions qui seront menées pour parvenir aux objectifs précités concernent l'actualisation permanente du site Internet « bordeaux.region.com », l'établissement de fiches sectorielles sur l'état des lieux de plusieurs secteurs industriels et tertiaires, de « fiches pays » (état des lieux des relations économiques et commerciales entre l'Aquitaine et les pays partenaires), un abécédaire des grands projets Bordeaux –Gironde, une base de données « entreprises et savoir-faire », un agenda du B.R.A diffusé en 1500 exemplaires, un panorama économique girondin synthétique, et un benchmark des agences de développement françaises des principales villes concurrentes.

- **Un pilote expérimental « Bordeaux Connexion »** va mobiliser les amis de Bordeaux afin de tisser un réseau relationnel favorable à partir de 200 amis en base de données qualifiée à la fin 2010. Il s'agit par là même de répondre à une demande des partenaires pour contribuer au rayonnement international du territoire.

Les cibles prioritaires sont les professionnels liés au monde des affaires, des talents, des décideurs, des leaders et des personnalités médiatiques.

Pour mener à bien ce programme, le budget prévisionnel 2010 du B.R.A s'élève en dépenses à 2 322 645 € T.T.C, décomposé comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
T.F.S.E :		Subvention +cotisation :	
-Consultants	134 887	-CRA	298 000
-Participation salons	174 650	(dont : subvention	221 775
-Impression,documents promo	25 185	cotisation)	76 225
-Site internet		-CG33	210 000
	22 076	(dont : subvention	133 775
Frais fonctionnement	174 189	cotisation)	76 225
Salaires	1 402 780	-CCIB	380 000
Impôts et taxes	133 273	(dont : subvention	303 775
Frais de missions et de	112 240	cotisation)	76 225
réception		-CUB	504 645
Traduction/interprétariat	6 044	(dont : - subvention	428 420
Reprographie	1 200	- cotisation)	76 225
Frais postaux	32 251	-Mairie Bordeaux	290 000
Cotisations diverses	2 765	(dont : subvention	213 775
Documentation/base de	16 700	cotisation)	76 225
données		Adhésions	110 000
Investissements	1 760	FEDER	530 000
Frais de marketing Ecoparc	74 180		
(46 930)et Aeroparc (25780)			
Etudes préalables à			
l'implantation d'entreprises	8 465		
TOTAL	2 322 645	TOTAL	2 322 645

La participation de la Communauté Urbaine sollicitée par le B.R.A en 2010 représente un montant global de 504 645 € se décomposant en 428 420,29 € de subvention et 76 225 € de cotisation. Cette dernière sera incluse dans la délibération générale relative aux cotisations versées par la Communauté Urbaine.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, d'adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté :

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Entendu le rapport de présentation,

- Considérant la demande de subvention du BRA à hauteur de 428 420 € au titre de l'année 2010 pour un montant subventionnable T.T.C de 2 322 645 €,

DECIDE

- Article 1 : Est approuvé le programme d'actions de l'Agence de Développement Economique de Bordeaux (BRA) présenté au titre de l'année 2010,
- Article 2 : Est décidée l'attribution d'une subvention d'un montant de 428 420 € au titre du programme d'actions 2010 , au bénéfice du BRA sous réserve d'une évolution possible des priorités données au plan d'actions au cours de l'exercice,
- Article 3 : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention financière 2010 ci-annexée, destinée notamment à régler les modalités de versement de la subvention communautaire.
- Article 4 : La dépense sera imputée sur le budget de l'exercice en cours, au chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Verts-Europe Ecologie s'abstient

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 mars 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
7 AVRIL 2010**

PUBLIÉ LE : 7 AVRIL 2010

M. JEAN-CHARLES BRON